

## Perspectives

Dix ans après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, les délégués gouvernementaux, lors de la 49<sup>ème</sup> session de la Commission sur le statut de la femme qui s'est tenue dernièrement à New York, ont renouvelé leur engagement vis-à-vis de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Cette marque de soutien donne un nouvel élan à notre travail quotidien pour promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans le monde du travail. A l'issue des deux semaines de la session, une résolution a été adoptée sur la promotion économique des femmes, laquelle prie instamment les Etats membres d'éliminer la discrimination à l'encontre des femmes sur les marchés du travail, dans les pratiques professionnelles et sur les lieux de travail ; d'assurer aux femmes un accès proportionnellement égal aux catégories et secteurs professionnels où elles sont sous-représentées ; et d'assurer l'égalité des chances eu égard aux conditions d'emploi, aux possibilités de développement de carrière et à l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. A maints égards, cette résolution reflète les objectifs fondamentaux de l'OIT et fournit une plateforme solide pour continuer à promouvoir l'Agenda pour un travail décent pour l'ensemble des femmes et des hommes.



Délégués gouvernementaux (à gauche) assistant à la Commission sur le statut de la femme au siège des Nations Unies à New York. Des milliers d'ONG (à droite) se sont rassemblées à New York pour exprimer leurs préoccupations concernant le suivi du Programme d'action de Beijing. (Photo : ONU)

L'année 2005 est aussi le moment de faire le point concernant les Objectifs du millénaire pour le développement. L'OIT maintient son engagement envers l'Objectif 3 pour le développement visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et à autonomiser les femmes. Dans presque toutes les régions du monde, les femmes figurent largement dans la catégorie des pauvres. Des efforts pour améliorer l'accès des femmes aux revenus et aux services sociaux, leur situation professionnelle et leurs droits fondamentaux sont essentiels pour aider les familles à sortir de la pauvreté. Il convient de remarquer que la réalisation de l'Objectif 3 pour le développement recoupe tous les autres Objectifs. Sans une intégration systématique de l'égalité entre hommes et femmes dans le processus de développement, les bénéfices ne pourront jamais profiter à tous. Cette constatation sous-tend les efforts permanents de l'OIT pour assurer l'intégration de l'égalité dans l'ensemble des activités de l'OIT.

La Déclaration finale adoptée le 4 mars par les délégués des gouvernements à la Commission de la condition de la femme insiste sur le fait que la mise en œuvre complète et effective de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing est essentielle à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. La Déclaration met également l'accent sur la nécessité d'assurer l'intégration d'une perspective sexospécifique dans le bilan de la Déclaration du millénaire qui sera effectué ultérieurement durant l'année.

Dans un esprit de renouveau, nous avons décidé de modifier la présentation de notre bulletin d'information trimestriel. Cette nouvelle présentation, espérons-le, répondra aux demandes des lecteurs souhaitant des informations plus concises à une époque où l'abondance des informations disponibles s'accompagne de contraintes accrues sur notre emploi du temps. Ces améliorations incluent la parution des Nouvelles du BIT sur l'égalité entre les sexes en trois langues et la présentation d'un échantillon des activités et des informations provenant des structures régionales et du siège de l'OIT.

**Linda Wirth**  
**Directrice, Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes**

## TABLE DES MATIERES

Perspectives.....	1
Nouvelles du siège de l'OIT.....	2
Nouvelles des régions.....	3
Faits et chiffres.....	5
Coopération technique.....	6
Ressources et publications.....	7
Et encore.....	8

Les *Nouvelles de l'OIT sur l'égalité* paraît quatre fois par an en français, anglais et espagnol. Ce bulletin d'information est distribué au personnel de l'OIT et aux mandants de l'OIT, aux organisations des Nations Unies, aux organismes de la société civile et aux autres personnes intéressées par les initiatives de l'OIT en matière d'intégration de la parité et de promotion de l'égalité entre hommes et femmes, et entre garçons et filles.

Les rédacteurs accueillent favorablement les contributions au bulletin d'information, en français, anglais ou espagnol, ainsi que les commentaires et réactions sur les questions traitées dans le bulletin. Prière d'envoyer vos commentaires par courriel à [genderhelpdesk@ilo.org](mailto:genderhelpdesk@ilo.org)

## Nouvelles du siège de l'OIT

### Propositions de programme et de budget

Les propositions de programme et de budget (P et B) de l'OIT pour 2006-2007 ont été finalisées, et comme pour le précédent P et B, l'égalité entre les sexes constitue un élément à part entière de l'objectif concernant le travail décent. La promotion de l'égalité des sexes y est incluse comme l'une des cinq stratégies intégrées (en remplacement du terme objectif d'action commun du P et B 2003-2004). Le concept de stratégie intégrée est conçu pour « renforcer le caractère intégrant du thème du travail décent comme objectif mondial en favorisant les activités intersectorielles relatives aux thèmes contemporains pour lesquels l'objectif du travail décent est d'une grande pertinence ». En pratique, la mise en œuvre de la stratégie d'égalité des sexes nécessite une intensification de l'« intégration de l'égalité dans tous les programmes de l'OIT, y compris les programmes nationaux sur le travail décent et les politiques et stratégies nationales de lutte contre la pauvreté ». Entre autres choses, cela consistera à encourager les mandants à introduire des changements positifs dans les politiques, les législations, les programmes ou les institutions visant à réaliser des progrès importants en matière d'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail ; à promouvoir une initiation et une formation à l'égalité du personnel du BIT et des mandants de l'OIT ; et à aider les mandants eu égard au contrôle de l'application de la parité et aux moyens d'améliorer la représentation des femmes dans les organes de décision et les commissions techniques.

Les propositions de programme et de budget pour 2006-2007 sont accessibles en ligne sur le site [www.ilo.org/public/english/standards/reIm/gb/docs/gb292/pdf/pfa-8.pdf](http://www.ilo.org/public/english/standards/reIm/gb/docs/gb292/pdf/pfa-8.pdf)

« Le budget et le programme 2006-2007 fournit un cadre efficace pour la promotion continue de l'intégration de l'égalité dans les efforts de l'OIT visant à encourager le travail décent pour l'ensemble des hommes et des femmes » a déclaré Linda Wirth, Directrice du Bureau du BIT pour l'égalité entre hommes et femmes.



### Unir ses forces pour parvenir à l'équité salariale

Les représentants des Fédérations syndicales mondiales (FSM) et du personnel du BIT se sont réunis à Genève le 24 février 2005 à l'occasion du quatrième Forum OIT/syndicats mondiaux sur l'égalité de rémunération. L'objectif de ces forums est de renforcer la compréhension en matière d'équité salariale et d'échanger des informations sur les activités dans ce domaine. La discussion a été axée sur les progrès réalisés concernant le suivi du rapport mondial du BIT *Le temps est venu de l'égalité au travail* (2003) et de la résolution sur la promotion de l'égalité des sexes, de l'équité salariale et de la protection de la maternité adoptée par la Conférence internationale du Travail en 2004.

Les représentants des FSM ont donné des informations aux participants sur certaines initiatives récentes concernant l'équité

salariale, telles que la révision des conventions collectives cadres, les activités de formation en Asie, en Afrique et en Amérique latine et les campagnes de sensibilisation aux Etats-Unis contre la discrimination, y compris en matière de rémunération.

L'OIT a décrit les mesures prises dans le domaine de l'équité salariale, y compris la création d'un groupe de travail sur l'équité salariale, composé d'agents du siège et de personnel régional. L'OIT a fait mention de ses projets relatifs à la préparation d'un guide pour la convention de l'OIT (no 100) sur l'égalité de rémunération et d'une série de matériels et d'outils de formation et de sensibilisation sur les méthodes d'évaluation des emplois (MEE) destinés à divers publics. A cette fin, des recherches sur les tendances concernant le droit, la jurisprudence, les conventions collectives, les MEE et leur impact sur la productivité ont été entreprises.

La réunion a abouti à la conclusion que les FSM et l'OIT, y compris le Centre international de formation de Turin, devraient unir leurs forces dans la préparation de matériels et de méthodologies pertinentes pour faire progresser l'équité salariale.

### Réunion de planification stratégique de l'OIT pour les questions d'égalité

Le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes prépare la réunion annuelle de planification stratégique de l'OIT pour les questions d'égalité qui rassemble les spécialistes des questions d'égalité basés dans les bureaux régionaux et les coordonnateurs des questions d'égalité basés au siège. La réunion de cette année aura lieu du 25 au 29 avril à Turin, en Italie, sur le thème suivant : « Intégration de l'égalité entre les sexes dans les programmes nationaux pour le travail décent : stratégies et outils ».

### Audit de genre du syndicat du personnel du BIT

Un audit participatif de l'égalité entre hommes et femmes a été réalisé au sein du syndicat du personnel du BIT au siège entre le 30 septembre et le 29 octobre 2004. A maints égards, cette expérience a présenté des différences considérables par rapport aux précédents audits effectués dans d'autres unités du BIT. L'équipe d'audit de genre a observé que : « Plusieurs caractéristiques du syndicat du personnel en font une unité difficile à contrôler. Par exemple, le comité du syndicat du personnel est, d'après les statuts, élu par les membres pour un mandat de deux ans, avec des élections chaque année pour un mandat d'entre eux, de façon à permettre une rotation. En ce sens, la répartition par sexe des membres ne relève pas du comité du syndicat du personnel, mais dépend de la volonté de chacun d'être candidat et d'obtenir à cette fin un soutien suffisant et – dans le cas d'une élection contestée – du gain des suffrages. Toutefois, lorsqu'ils décident entre eux des nominations au comité, les membres du comité pourraient d'eux-mêmes prendre en compte la notion d'équilibre entre les sexes. » Le rapport final de l'audit est accessible en anglais en ligne sur le site [www.ilo.org/public/english/staffun/info/gender\\_audit/gender\\_audit.pdf](http://www.ilo.org/public/english/staffun/info/gender_audit/gender_audit.pdf)

# Nouvelles de l'OIT sur l'égalité

## Nouvelles des régions

### Le 8 mars...

Les bureaux de l'OIT dans le monde ont commémoré la journée internationale de la femme. Le bureau de l'OIT à Moscou, avec le concours de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), a marqué cette journée en faisant paraître une version russe du film « Bread and Roses », du réalisateur britannique Ken Loach.

Au Japon, les organisations des Nations Unies, y compris le bureau de l'OIT à Tokyo, ont organisé conjointement un forum public axé sur les progrès réalisés depuis l'adoption en 1995 du Programme d'action de Beijing.

Le bureau de l'OIT à Ankara, la Confédération des syndicats d'ouvriers de Turquie (TÜRK-İS) et le bureau du FNUAP en Turquie ont organisé conjointement un forum sur les travailleuses. Mme Semra Sezer, la femme du Chef de l'Etat, a assisté à la cérémonie d'ouverture.

Au cours d'une cérémonie publique à Lisbonne, le Directeur du bureau de l'OIT à Lisbonne a signé un protocole avec la Commission portugaise pour l'égalité au travail et dans l'emploi. Le protocole appelle à une coopération pour la promotion de l'égalité et de la non-discrimination entre hommes et femmes et encourage les programmes communs de coopération concernant les pays lusophones, notamment en Afrique.

Plusieurs autres bureaux de l'OIT ont publié des communiqués de presse en rapport avec le 8 mars. Le bureau de l'OIT à Brasilia a présenté aux médias nationaux les diverses initiatives de l'OIT en cours d'application pour répondre à la situation des femmes sur le marché brésilien du travail, tandis que le bureau de l'OIT à Colombo a mis l'accent sur la nécessité d'une approche sexospécifique dans le processus de reconstruction et de réhabilitation des régions et des communautés touchées par le tsunami. A l'occasion de la journée internationale de la Femme, le bureau de l'OIT à Addis Abéba et l'Association des Femmes Entrepreneurs d'Addis Abéba ont attiré l'attention des médias en organisant ensemble une exposition sur les différents produits fabriqués par les femmes.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter [gender@ilo.org](mailto:gender@ilo.org)

### Commission sur le statut de la femme

La 49e session de la Commission sur le statut de la femme (CSF) s'est tenue à New York du 28 février au 11 mars 2005. Deux questions thématiques figuraient à l'ordre du jour de cette session :

- Un bilan de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing ;
- Les défis actuels et les stratégies prospectives pour la promotion et l'autonomisation des femmes et des filles.

L'OIT était représentée à la CSF par son bureau de New York, ainsi que par des représentants du bureau sous-régional à Santiago et du siège à Genève. Une étude sur l'« Emploi des femmes : tendances mondiales et réponses de l'OIT » a été présentée comme la contribution officielle de l'OIT à la session (disponible en ligne sur le site [www.ilo.org/gender](http://www.ilo.org/gender)). L'OIT a organisé et coparrainés plusieurs manifestations en marge de la CSF. Celles-ci comprenaient notamment une réunion-débat animée par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) sur le thème « La voix des travailleuses dans le programme de Beijing et

le travail décent » ; une autre réunion-débat animée par la FNUF sur le thème « Le travail décent pour les femmes: les voies vers la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes » ; et une session d'information et de formation sur la méthodologie en matière de contrôle participatif de l'égalité entre les sexes. Pour de plus amples renseignements sur la CSF, son historique et la 49e session, on peut se reporter au site [www.un.org/womenwatch/daw/csw](http://www.un.org/womenwatch/daw/csw)

### Médaille d'honneur pour l'OIT au Viet Nam

Le 19 janvier 2005, le bureau de l'OIT au Viet Nam a reçu une médaille d'honneur du Syndicat des femmes du Vietnam (SFV). La médaille a été attribuée pour la *Cause de l'émancipation des femmes*, et constitue la plus haute récompense décernée à des non-Vietnamiens par le SFV. Elle a été attribuée à l'OIT pour ses activités en faveur de l'égalité de chances et de traitement pour les travailleuses à travers la législation, le renforcement des capacités, la recherche, la formation et les interventions directes visant à favoriser l'accès des femmes à l'emploi et au revenu. En remettant cette médaille, le SFV a exprimé ses chaleureux remerciements pour la coopération de l'OIT avec le SFV dans la réalisation de ses objectifs d'amélioration de la condition des femmes, de développement de leur force propre, de soutien de leurs droits et intérêts légitimes et de leur regroupement pour contribuer au développement du Vietnam. La cérémonie a été présidée par Mme Nguyen Phuong Minh, Vice-présidente du SFV.

### Promouvoir le dialogue social

Le Département du dialogue social (DIALOGUE) et le Bureau sous-régional de l'OIT pour les pays andins ont organisé un atelier sur l'égalité des sexes à Guayaquil (Equateur) du 30 novembre au 1er décembre 2004. L'objectif était de renforcer la capacité des partenaires sociaux à intégrer une perspective sexospécifique dans la stratégie de réduction de la pauvreté du pays. Cet atelier été suivi par 30 participants issus d'organisations d'employeurs et de travailleurs, d'organismes publics et de ministères, ainsi que par des représentants des diverses instances permanentes sur les femmes, la pauvreté et l'emploi qui existent en Equateur.

Durant l'atelier, la nécessité s'est imposée d'une coopération entre les différents partenaires afin d'avoir un impact sur les stratégies de réduction de la pauvreté dans une perspective sexospécifique. Les participants ont émis un certain nombre d'idées pour améliorer la participation des partenaires sociaux, des organismes publics et des groupes de femmes à l'élaboration des politiques publiques. Ces idées incluaient le renforcement de la participation des représentants des employeurs et des travailleurs dans les instances existantes de dialogue social à caractère sexospécifique et au Conseil national des femmes.

Des activités similaires de renforcement des capacités pour les mandants tripartites se dérouleront également en Ethiopie en mars 2005. Comme dans le cas de l'Equateur, la méthodologie sera basée sur le manuel *Dialogue social et stratégies de réduction de la pauvreté : guide pour l'intégration de l'égalité entre les sexes*, élaboré par DIALOGUE.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter Mme Marleen Rueda-Catry ([rueda@ilo.org](mailto:rueda@ilo.org)).



# Nouvelles de l'OIT sur l'égalité

## Réunion régionale à Budapest

La septième Réunion régionale européenne de l'OIT s'est tenue à Budapest du 14 au 18 février 2005 sur le thème *Est-Ouest : un avenir commun*. Le troisième jour de la réunion, les participants et les délégués ont été invités à une manifestation en marge de la réunion sur l'égalité entre les sexes. Un groupe d'orateurs représentant les mandants de l'OIT ont débattu de la nécessité du dialogue social en matière d'égalité des sexes dans le contexte d'une visibilité accrue des femmes sur le marché du travail. Environ 150 participants ont assisté à cette manifestation en marge de la réunion. La discussion a mis en particulier l'accent sur les difficultés rencontrées par de nombreux pays d'Europe à créer des marchés du travail flexibles pour garantir la compétitivité tout en assurant des emplois et la sécurité du revenu aux travailleurs.

Au cours de la manifestation parallèle, un rapport a été présenté sur les aspects sexospécifiques de la flexibilité des marchés du travail et de la sécurité sociale en Europe centrale et orientale. Le débat a porté sur le nécessité de faire figurer les préoccupations en matière d'égalité, et en particulier les préoccupations des femmes, dans toutes les discussions sur les questions du travail et les intégrer dans toutes les activités de l'OIT. Il a été noté que cela ne pourra se réaliser que s'il existe une représentation suffisante des femmes dans les organisations mandantes aux échelons de décision, dans leurs délégations et dans les équipes de négociation.

Pour de plus amples renseignements sur la septième Réunion régionale européenne de l'OIT ainsi que sur le rapport final et les conclusions, on peut se reporter au site [www.ilo.org/public/english/region/eurpro/geneva/regconf2005/index.htm](http://www.ilo.org/public/english/region/eurpro/geneva/regconf2005/index.htm)

## Conférence sur le harcèlement sexuel

Une conférence sur le « Harcèlement sexuel et ses conséquences dans le monde du travail », qui s'est déroulée le 3 mars à Yaoundé, Cameroun, a été organisée par le *Syndicat national des employés gradés et cadres de banques et établissements financiers du Cameroun* avec le concours technique du Bureau de l'OIT à Yaoundé.

Le harcèlement sexuel et d'autres questions relatives à l'égalité entre les sexes ont également été examinés lors d'un atelier tripartite sur la reconnaissance des organisations de travailleurs, qui s'est tenu du 15 au 17 février 2005. Lors de l'atelier, organisé par le Bureau de l'OIT avec le concours d'autres organismes, des recommandations ont été formulées concernant la violence contre les femmes, la participation des femmes à la prise de décision, et la création de comités féminins au sein des organisations de travailleurs.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter [yaounde@ilo.org](mailto:yaounde@ilo.org)

## La réponse de l'OIT au tsunami

En réponse aux dévastations causées par le tsunami en Indonésie, le Bureau de l'OIT de Djakarta a mis en œuvre un programme d'appui à la stratégie gouvernementale de redressement et de réhabilitation des régions touchées. Ce programme comporte des mesures pour renforcer l'autonomisation des femmes et lutter contre la traite. Les premières évaluations montrent que la

catastrophe a multiplié la charge de travail des femmes. Les femmes ont dû pourvoir à l'entretien de la famille élargie, souvent dans une situation où le logement familial et les moyens d'existence ont disparu, et où la législation et les pratiques traditionnelles compliquent l'accès des femmes aux avoirs familiaux, aux ressources productives, aux possibilités d'emploi et à l'éducation. En outre, avec beaucoup de familles décimées et privées de donneurs de soins, les responsabilités des femmes survivantes en matière de soins se sont multipliées.

L'insécurité économique et physique qui en est résulté, ainsi que le choc psychologique et la dépression se sont traduits par un accroissement important de la vulnérabilité des femmes et des mineurs aux mauvais traitements, aux actes de violence et à l'exploitation, y compris la traite et le travail forcé. Les familles privées de moyens d'existence peuvent être tentées de se tourner vers la traite en tant que stratégie de survie génératrice de revenu. Des informations sur des faits de traite présumés, rassemblées de façon indépendante par des ONG et par des fonctionnaires, font état de victimes ayant été emmenées sous de fallacieux prétextes (promesses d'emplois en Indonésie, d'emplois à l'étranger, de réunion avec des membres de la famille, etc.), les auteurs des délits s'étant présentés comme des agents des services médicaux, des employés d'ONG, ou des fonctionnaires de l'Etat.

Pour de plus amples renseignements sur la réponse de l'OIT à la catastrophe du tsunami en Indonésie, se reporter au site [www.ilo.org/public/english/region/asro/jakarta/aceh/index.htm](http://www.ilo.org/public/english/region/asro/jakarta/aceh/index.htm)

## Suivi des audits sur l'égalité de genre

En septembre 2004, l'OIT a favorisé la tenue d'un audit de genre chez ses mandants au Sri Lanka. Parmi les mandants contrôlés figuraient le ministère du Travail, la Fédération des employeurs de Ceylan (EFC), le Congrès des travailleurs de Ceylan (CWC), et la Sri Lanka Nidahas Sewaka Sangamaya (SNLSS) [une organisation syndicale]. L'audit a laissé à chaque mandant une série de recommandations sur les mesures à prendre pour promouvoir l'intégration de l'égalité dans les politiques et programmes des mandants ainsi que dans la culture organisationnelle. Le Bureau de l'OIT à Colombo, qui s'est lui-même soumis à un audit en juillet 2004, s'est engagé à proposer un soutien aux mandants dans la mise en œuvre des diverses recommandations. En janvier 2005, la SNLSS a organisé un atelier pour évaluer la meilleure manière d'intégrer les résultats d'audit. Une liste de 27 recommandations basées sur le rapport final d'audit a été examinée lors de l'atelier et, pour chaque recommandation, un résultat souhaité et un délai ont été déterminés. Certaines de ces recommandations ont déjà été mises en œuvre.



Participants d'un atelier d'audit de genre à Colombo, juillet 2004 (photo : Geir Tonstol)

Pour de plus amples renseignements sur ces audits de genre au Sri Lanka, prière de contacter le Bureau de l'OIT à Colombo ([colombo@ilo.org](mailto:colombo@ilo.org)).

# Nouvelles de l'OIT sur l'égalité

## Faits et chiffres

### Le BIT se fixe des objectifs pour l'égalité entre les sexes dans son personnel

Répartition par âge, sexe et grade des cadres et des personnels de catégorie supérieure, décembre 2004

Grade	>35		36 - 45		46 - 55		55<		Total		% de femmes au 31 déc. 2004	% de femmes au 31 déc. 2003
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
DG	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0.0	0.0
Directeurs exécutifs et régionaux	0	0	0	0	1	2	4	2	5	4	44.4	20.0
D.2	0	0	0	0	5	2	9	2	14	4	22.2	22.7
D.1	0	0	2	1	21	10	26	5	49	16	24.6	26.5
P.5	0	0	17	13	106	42	77	22	200	77	27.8	26.4
P.4	3	4	43	44	56	36	13	7	115	91	44.1	44.7
P.3	13	23	23	26	9	16	0	1	45	66	59.5	60.4
P.2	5	4	0	2	0	1	0	0	5	7	58.3	61.5
Directeur *	0	0	1	0	2	1	3	1	6	2	25.0	33.3
Directeur adjoint **	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	100.0	0.0
Total par sexe	21	31	86	86	200	111	133	40	440	268	37.9	37.6
Pourcentage	40.4 %	59.6 %	50.0 %	50.0 %	64.3 %	35.7 %	76.9 %	23.1 %	62.1 %	37.9 %		
Total H et F	52		172		311		173		708			
% du total	7.34%		24.29%		43.93%		24.44%		100.00%			
									H	F		
	Age moyen du personnel au 31 décembre 2004(années)								50.4	46.6		

\* Directeur des anciens bureaux de branche. \*\* Directeur adjoint des anciens bureaux de branche.

Pour l'actuelle période biennale, le BIT s'est fixé l'objectif de 33 pour cent de femmes dans les grades P5 et au-dessus. Les chiffres pour 2003 et 2004 montrent que 23,9 et 29,8 pour cent des postes de P5 et au-dessus étaient respectivement occupés par des femmes. Le Directeur général a fixé pour objectif pour l'ensemble du BIT que 50 pour cent de tous les postes de cadres soient occupés par des femmes d'ici 2010.

### Egalité de représentation

A travers son objectif d'action commun sur l'égalité des sexes, l'OIT promeut une représentation équilibrée des sexes parmi ses mandants pour la participation aux institutions de direction, aux réunions, séminaires et activités de formation. Pour l'exercice biennal 2004-2005, le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes a entrepris une comptabilité précise du nombre et du statut des femmes et des hommes participant à ces activités. Les données disponibles pour 2004 indiquent que sur les 14.405 participants qui ont pris part aux 468 activités différentes, 67 pour cent étaient des hommes et 33 pour cent des femmes. Ventilées par mandants, ces données montrent que les participants représentant les **gouvernements** dans les 468 activités comprenaient 64 pour cent d'hommes et 36 pour cent de femmes, les participants représentant les **organisations d'employeurs** comprenaient 79 pour cent d'hommes et 21 pour cent de femmes, et les participants représentant les **organisations de travailleurs** comprenaient 65 pour cent d'hommes et 35 pour cent de femmes. Sur les 2721 délégués enregistrés à la Conférence internationale du Travail de 2004, on comptait 2.201 hommes et 620 (22,8 pour cent) femmes.

### En comparaison...

Mi-2004, les femmes représentaient 37,4 pour cent du personnel d'encadrement et des catégories supérieures au Secrétariat des Nations Unies à New York (avec un engagement d'un an ou plus). Cela correspondait à une augmentation de 1,7 point de pourcentage par rapport à juin 2003. Au cours de la même période, les femmes représentaient 45,9 pour cent (146 sur 318) des promotions aux échelons D1-D2.

En juin 2004, les femmes représentaient 27,5 pour cent du personnel d'encadrement avec un engagement d'un an ou plus) dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU (261 femmes sur 949). Deux des 27 opérations de maintien de la paix étaient dirigées par des femmes (en Georgie et au Burundi).

Malgré des mesures favorisant l'équilibre des sexes, la représentation globale des femmes dans le personnel d'encadrement de l'ONU n'a pas encore atteint l'équilibre de 50/50 entre les sexes, comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur *Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies* ([www.un.org/womenwatch/osa/gi/fpdocumentation.htm](http://www.un.org/womenwatch/osa/gi/fpdocumentation.htm)).

La représentation des femmes dans les postes d'encadrement et de direction au sein du système global des Nations Unies s'est légèrement accrue, passant de 35 pour cent en décembre 2002 à 36,4 pour cent en décembre 2005.

# Nouvelles de l'OIT sur l'égalité

## La coopération technique

### L'égalité entre les sexes dans la CT

Lors de la 292e (mars 2005) session du Conseil d'administration du BIT, la Commission de la coopération technique avait une évaluation thématique des *Questions d'égalité dans la coopération technique* à son ordre du jour, préparé par le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes. Un rapport a été présenté à la Commission, qui résume les conclusions des 34 programmes et projets de coopération technique sexospécifiques (axés sur les femmes) et d'intégration des questions d'égalité qui ont été achevés durant ces cinq dernières années ou qui sont encore en cours, et dont les évaluations sont disponibles. Le rapport complet peut être téléchargé à partir du site [www.ilo.org/public/english/standards/relm/gb/docs/gb292/pdf/tc-1.pdf](http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/gb/docs/gb292/pdf/tc-1.pdf)

Sur la base des recommandations de la Commission, le Conseil d'administration du BIT a décidé que l'OIT devrait :

(a) *travailler avec les mandants, les donateurs et les bénéficiaires de façon que tous les futurs programmes et projets de coopération technique de l'OIT intègrent systématiquement l'égalité des sexes dans tout le cycle du projet. Cela implique de façon spécifique la participation des femmes et des hommes aux consultations et aux analyses des mandants/bénéficiaires; l'inclusion de données ventilées par sexe dans l'analyse générale et la justification des documents de projet; la formulation de stratégies et d'objectifs attentifs aux questions d'égalité et d'indicateurs, d'extrants et d'activités sexospécifiques compatibles avec eux ; des efforts en faveur de l'équilibre des sexes dans le recrutement du personnel de projet et des experts et dans la représentation au sein des structures institutionnelles établies dans le cadre des projets ; et enfin, dans le mandant pour les évaluations, l'inclusion obligatoire d'une évaluation d'impact sur la parité des sexes et l'expertise en matière d'égalité dans l'équipe d'évaluation ;*

(b) *travailler avec les donateurs de façon que tous les futurs accords de partenariat de coopération technique de l'OIT prévoient des dispositions spécifiques pour garantir et soutenir l'intégration de l'égalité dans tous les programmes inclus dans l'accord ;*

(c) *accroître, à travers la coopération technique, la capacité des mandants de l'OIT et des partenaires chargés de la mise en œuvre à promouvoir l'égalité des sexes dans le monde du travail.*

### Fonds de partenariat pour l'égalité entre hommes et femmes

Le Fonds de partenariat pour l'égalité entre les sexes (FPES) a été lancé avec des fonds excédentaires en 2003 pour appuyer la réalisation de l'objectif de l'OIT en matière d'égalité des sexes. Treize projets sont actuellement en cours de réalisation dans le cadre du Fonds, par les mandants de l'OIT pour la plupart d'entre eux, dans 25 pays différents. Entre autres choses, le Fonds aide les mandants à concevoir des stratégies et des plans d'action pour renforcer leurs capacités institutionnelles à inscrire l'intégration de l'égalité dans leurs politiques et programmes. Le Fonds finance également l'élaboration d'outils pratiques de formation pour l'intégration de l'égalité des sexes, comme par exemple des manuels et des directives. De nombreux projets encouragent la création de réseaux et la collaboration parmi les mandants et les groupes locaux, régionaux et nationaux de la société civile concernés qui promeuvent activement l'autonomisation des femmes. Le Bureau du BIT pour l'égalité

entre hommes et femmes coordonne les activités du Fonds tandis que les bureaux régionaux et les spécialistes des questions d'égalité fournissent un appui technique et des conseils. Les dernières initiatives devant être approuvées dans le cadre du Fonds sont les projets de *Renforcement des capacités des mandants de l'OIT à intégrer l'égalité dans les politiques et programmes prioritaires de réduction de la pauvreté* au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie et de *Promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans le monde du travail* au Rwanda. On peut trouver des précisions supplémentaires dans la brochure *Fonds de Partenariat de l'OIT pour l'égalité entre hommes et femmes. Sa nature. Son but*. Cette brochure peut être commandée gratuitement auprès du Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes ou téléchargée à partir du site [www.ilo.org/gender](http://www.ilo.org/gender)

### Programme de partenariat OIT/Pays-Bas

Les projets dans le cadre du programme de partenariat OIT/Pays-Bas (OIT/NPP) ont à présent achevé leurs rapports d'activité sur les activités entreprises en 2004. Le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes a travaillé en étroite collaboration avec le Département de la coopération pour le développement à l'élaboration d'un mode de présentation des rapports d'activité attentif aux questions d'égalité. Il a été demandé à tous les projets de ne pas perdre de vue l'objectif d'égalité entre les sexes du programme OIT/NPP lors de la notification des activités réalisées, de l'évaluation d'impact, des problèmes rencontrés et de la direction à suivre. Les projets qui ont bénéficié d'une allocation pour l'intégration des questions d'égalité sont également tenus de faire un compte rendu spécifique concernant l'efficacité de cette allocation. Les rapports d'activité sont d'intéressantes sources de bonnes pratiques pour l'intégration des questions d'égalité dans le monde du travail.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter Mme Evy Messell ([messell@ilo.org](mailto:messell@ilo.org)).

### Lancement du projet au Ghana

Le projet OIT/NPP *Renforcement de la capacité des syndicats africains à traiter l'inégalité entre hommes et femmes dans le monde du travail à travers l'éducation de base et l'instruction juridique* a été officiellement lancé le 18 janvier 2005 lors d'une cérémonie à Accra, Ghana. Le ministre par intérim du Ghana pour l'Emploi et la Main d'œuvre, et le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) étaient tous deux présents et ont prononcé des discours introductifs. Ce lancement a eu lieu après un atelier de sensibilisation aux questions d'égalité pour les dirigeants syndicaux des six pays concernés par le projet – Ethiopie, Ghana, Guinée (Conakry), Mali, Soudan et Tanzanie. Le projet a pour objet de renforcer la capacité institutionnelle de l'OUSA à élaborer et appliquer une politique d'égalité entre les sexes, ainsi que d'accroître la capacité de certains syndicats affiliés à l'OUSA à mettre en œuvre des programmes d'éducation de base et d'instruction juridique pour traiter les questions d'égalité des sexes dans le monde du travail, notamment eu égard à la pauvreté, à l'économie non structurée et au VIH/SIDA.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter la coordonnatrice de projet, Mme Anne dela Amoah ([oatuu@ighmail.com](mailto:oatuu@ighmail.com)).

# Nouvelles de l'OIT sur l'égalité

## Ressources et publications



### *Compendium of ILO Multi-bilateral Donors' Policies Related to Promoting Gender Equality in the World of Work*

Le recueil décrit les politiques en matière d'égalité des sexes d'un certain nombre d'organismes multi-bilatéraux de développement avec lesquels l'OIT a maintenu une collaboration permanente au cours de ces dernières années. La connaissance de ces politiques est particulièrement utile lorsqu'il faut décider sur quelles questions d'égalité des sexes mettre l'accent dans les propositions de projet qui sont soumises aux divers donateurs. Le recueil a été composé par le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes en collaboration avec le Département de la coopération pour le développement. [www.ilo.org/dyn/gender/docs/RES/392/F963733166/Compendium%20of%20Donor%20Profiles%200812.pdf](http://www.ilo.org/dyn/gender/docs/RES/392/F963733166/Compendium%20of%20Donor%20Profiles%200812.pdf)

### *Desigualdad Entrecruzadas: Pobreza, Género, Etnia y Raza en América Latina*

Ce livre en espagnol est publié par le Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Il fait partie d'un ensemble de publications sur la parité des sexes, la pauvreté et l'emploi en Amérique latine. Il a pour objet de fournir aux mandants une compréhension partagée des multiples formes de discrimination basées sur le sexe, la classe sociale, l'ethnicité et la race. [www.oit Chile.cl/pdf/emp/emp007.pdf](http://www.oit Chile.cl/pdf/emp/emp007.pdf)



### *Explotación Sexual Comercial y Masculinidad: Un estudio regional cualitativo con hombres de la población. Resumen de Resultados*

Cette publication en espagnol résume les conclusions d'une étude menée par le programme IPEC en Amérique centrale. Cette étude avait pour objet d'aborder la question de l'exploitation sexuelle commerciale selon le point de vue d'hommes issus de l'ensemble de la population. On parlait du principe que la compréhension de la manière dont ce groupe considère les différents aspects de l'exploitation sexuelle est essentielle pour améliorer la prévention. [www.ipec.oit.or.cr/ipec/comunicacion/publicaciones/region/OIT%20RESUMEN.pdf](http://www.ipec.oit.or.cr/ipec/comunicacion/publicaciones/region/OIT%20RESUMEN.pdf)

### *Gender Equality and Decent Work. Good Practices at the Workplace*

Les bonnes pratiques permettent aux praticiens de tirer les enseignements des expériences réussies des autres et de les appliquer à leurs propres activités. Cette publication présente une sélection de pratiques dont on estime qu'elles favoriseraient la parité des sexes dans leurs domaines respectifs. Ces pratiques montrent comment les mandants de l'OIT ont élaboré des stratégies pour renforcer l'égalité des sexes dans leurs structures et programmes. Cette publication est produite par le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes et sera disponible en français, anglais et espagnol. [www.ilo.org/dyn/gender/docs/RES/398/F1448380228/Good%20practices%20at%20the%20workplace%20-%20text.pdf](http://www.ilo.org/dyn/gender/docs/RES/398/F1448380228/Good%20practices%20at%20the%20workplace%20-%20text.pdf)



### *Gender Equality and Child Labour: A Participatory Tool for Facilitators*

Cet outil de formation, disponible en français et en anglais, a été mis au point dans le cadre du projet d'intégration de l'égalité du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC). L'outil comporte des exercices participatifs conçus pour sensibiliser les jeunes, notamment les adolescents, à l'importance des questions d'égalité des sexes pour comprendre les causes du travail des enfants et y trouver des solutions. [www.ilo.org/public/english/standards/ipec/publ/download/2004\\_gender\\_toolkit\\_en.pdf](http://www.ilo.org/public/english/standards/ipec/publ/download/2004_gender_toolkit_en.pdf)

### *Cross Border Trafficking of Boys, no. 2*

Ce fascicule, le numéro deux d'une série d'un projet sur la traite des enfants dans l'Asie du Sud, est le premier de son genre à être consacré à la traite des garçons au Népal. Après des analyses d'études de cas, des recommandations sont formulées pour s'attaquer aux problèmes. [www.ilo.org/public/english/standards/ipec/publ/download/boys\\_traffic02\\_en.pdf](http://www.ilo.org/public/english/standards/ipec/publ/download/boys_traffic02_en.pdf)



## Base de données de l'OIT des consultants pour les questions d'égalité

La base de données de l'OIT des consultants pour les questions d'égalité a récemment été mise à jour avec les derniers CV des tous les consultants enregistrés. Actuellement, il y a environ 200 CV dans la base de données qui sont accessibles au personnel du BIT à travers la page d'accueil Intranet ([www.ilo.org/gender](http://www.ilo.org/gender)) du Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes ou en contactant le service d'assistance informatique pour les questions d'égalité du BIT ([genderhelpdesk@ilo.org](mailto:genderhelpdesk@ilo.org)).



# Nouvelles de l'OIT sur l'égalité

## Et encore...

### Journée internationale de la femme au BIT

Cette année, l'OIT a célébré la journée internationale de la femme en accueillant une discussion en forme de « table ronde » et un festival cinématographique consacré aux réalisatrices. Le second Festival cinématographique annuel sur les femmes et le travail s'est déroulé du 4 au 19 mars 2005 au cinéma Voltaire CAC à Genève. Toutes les séances étaient ouvertes au public et gratuites. Le thème principal des films était les « femmes et le travail », mais les films abordaient également des questions liées au travail des enfants, à la mondialisation, à la sécurité et à la santé au travail, à la sécurité sociale et au travail décent.



Une réunion-débat sur l'égalité entre les sexes dans l'industrie cinématographique s'est tenue le 8 mars 2005 au BIT et a accueilli des réalisatrices de renommée internationale, comme Claire Denis (*L'intrus, Vendredi Soir, Trouble Everyday ; Beau Travail, Nénette et Boni, Chocolat*) et Pamela Rooks (*Dance like a man, Train to Pakistan, Miss Beatty's Children*).

### L'intégration de l'égalité basée sur les résultats

Les membres du groupe de travail sur l'intégration de l'égalité dans la programmation, le contrôle, l'évaluation et la notification dans les systèmes de gestion basés sur les résultats - dont le Bureau du BIT pour l'égalité entre hommes et femmes est directeur d'un groupe de travail avec le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies - se sont réunis le 23 février à New York pour examiner les activités prévues.

Le groupe de travail, dont l'objectif est de renforcer l'intégration de l'égalité dans la programmation, le contrôle, l'évaluation et la notification des entités du système des Nations Unies, inclut le Bureau du Conseiller spécial auprès du Secrétaire général des Nations Unies pour les questions de parité, Habitat (Nations Unies), l'INSRAW, le HCR, le FDNUF, l'OMS, l'UNESCAP et la Division des Nations Unies de la promotion de la femme. Il a été créé lors d'une réunion du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes, qui s'est tenue à New York en février 2004.

Les principaux objectifs du groupe de travail sont d'encourager les partenariats stratégiques entre les unités chargées du contrôle et de l'intégration de l'égalité; de promouvoir l'élaboration et le partage des outils ainsi que la formation à l'intégration de l'égalité dans les processus collectifs de contrôle et d'évaluation parmi les membres du groupe de travail et les entités du système des Nations Unies; et de mettre en lumière les moyens par lesquels des indicateurs quantitatifs et qualitatifs tenant compte des questions d'égalité ont été élaborés, évalués et contrôlés par les systèmes des Nations Unies. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter [gender@ilo.org](mailto:gender@ilo.org)

### Symboliser l'égalité

Afin de visualiser le message de l'égalité des sexes, qui est exprimé par une série de produits et de publications du BIT, le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes a pris l'initiative de promouvoir un symbole du BIT pour l'égalité des sexes. Ce symbole montre une version du signe mathématique d'égalité et peut être ajouté à tout produit ou publication du BIT qui promeut la parité des sexes et l'intégration de l'égalité. Une version électronique du symbole peut être obtenue en contactant le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes ([gender@ilo.org](mailto:gender@ilo.org)).



### La TV du BIT met en vedette des mécaniciennes sur CNN !

En décembre 2004, une histoire concernant des mécaniciennes en Inde produite par la TV du BIT a été présentée dans le World Report de CNN. L'histoire a coïncidé avec la publication du *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-2005* et décrit la façon dont beaucoup de femmes à travers l'Inde ont accédé à des moyens d'existence grâce à l'emploi dans le secteur non structuré. On peut accéder au clip de CNN à partir du site [www.ilo.org/public/english/bureau/inf/videoclips/index.htm](http://www.ilo.org/public/english/bureau/inf/videoclips/index.htm)

Pour de plus amples informations, prière de contacter Mme Laren Naets-Sekiguchi ([naets-sekiguchi@ilo.org](mailto:naets-sekiguchi@ilo.org)).

### Groupe d'action du personnel pour l'égalité (SAGE)

Le SAGE a été créé en 1986 en tant qu'instance indépendante pour tous les membres du personnel du BIT intéressés par les questions d'égalité. Il a conçu pour servir de plateforme de discussion et d'action, organiser des conférences et mener des études donnant lieu à des débats sur les questions d'égalité.

Le nombre des adhérents du SAGE a toutefois baissé au cours de ces dernières années, et le comité du SAGE a annoncé que faute d'un renouveau d'intérêt pour les activités du groupe dans les prochains mois, l'avenir du groupe pourrait être incertain. En vue de mesurer le soutien dont bénéficient les activités du SAGE au sein du personnel du BIT, une enquête est actuellement en cours. Cette enquête a pour objet de déterminer les questions d'égalité que le personnel du BIT juge prioritaires au sein du Bureau et son degré d'engagement pour agir en leur faveur.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter Mme Anne Richmond ([richmond@ilo.org](mailto:richmond@ilo.org)).

### Première femme présidente à la CISL

Le 10 décembre 2004, le Comité exécutif de la Confédération internationale des Syndicats Libres (CISL) a désigné à sa tête Mme Sharan Burrow, présidente du Conseil des Syndicats Australiens (ACTU). L'élection de la première femme à la présidence du CISL est un fait historique pour le mouvement syndicaliste mondial et marque l'accroissement de la participation féminine au congrès de l'organisation, lequel se traduit par un taux record de plus de 25% de femmes en poste au comité exécutif du CISL. Mme Burrow succède à M. Fackson Shamenda, Président honoraire du Congrès des Syndicats de Zambie, qui fut président pendant quatre ans.